DLP 22-3-60 037390



BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
Prix annuel de l'abonnement: 12 NF

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 268 16 Mars 1960

INFORMATIONS

VIGNE

ACARIOSE: Cette affection dûe à un minuscule acarien provoque au printemps un retard et un rabougrissement importants des pousses.

Il est apparu d'en d'assez nombreux foyers notamment en Beaujolais et en Savoie en 1958 et plus localement en 1959.

C'est sur les vignes de 4 à 5 ans d'âge que les dégâts sont les plus sensibles.

Jusqu'au gonflement des bourgeons, on peut utiliser une huile d'anthracène jaune (dose indiquée par le fabricant).

Si le traitement n'a pu être effectué avant ce stade, on appliquera un des produits suivants:

- oléoparathion (dose conseillée par le fabricant)
- soufre micronisé mouillable à 2 kg/hl ou bouillie sulfocalcique 51. par hl. d'eau

ERINOSE: Cette affection également dûe à un acarien provoque sur les feuilles de nombreuses cloques plus ou moins étendues qui se couvrent à la face inférieure d'un duvet blanc ou rose violacé.

Dans les cas les plus graves, la grappe peut être attaquée et avortée.

Le traitement conseillé contre l'acariose est également efficace contre l'érinose.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER: Du fait de la fréquence et de l'abondance des pluies de la première décade de mars, tout traitement qui aurait été appliqué avant le 10 mars devra être renouvelé au stade D (apparition nette des boutons floraux non encore dégagés).

TAVELURE DU POMMIER: Dans les seules régions les plus chaudes de la Circonscription un nombre assez important d'ascospores sont parvenues à maturité.

Dès maintenant on peut prévoir l'application d'un premier traitement au fur et à mesure de l'arrivée des diverses variétés au stade C3 (apparition du sommet des boutons floraux) dans les régions suivantes:

- AIN: 40, 41, 42, 43, 44, 51, 52 - ARDECHE: 141, 142, 147
- DROME: 121,122,124,131,132,133,134 -ISERE: 101,102,103,108,110,111,115,116,119
- LOIRE: 9, 12 - RHONE: 21, 22, 24, 26, 35, 37
- SAVOIE: 81, 85, 87, et 89 en aval du confluent de l'Arc - HTE SAVOIE: néant

Pour les autres régions, la date du premier traitement sera précisée dans les bulletins ultérieurs d'après l'évolution des germes de la maladie.

INFORMATIONS

CECIDOMYIE DES POIRETTES: Cette petite mouche responsable des poires "calebassées" apparait dans la dernière huitaine de mars. Dans les vergers sujets à ses attaques, un traitement devra être appliqué avant le 23 mars.

On utilisera une des formules suivantes:

7270

- D.D.T. ou H.C.H. à raison de 100gr/hl de m.a. - Lindane à 12gr/hl de m.a.

XYLEBORE: On profitera des premières journées chaudes (plus de 19° à l'ombre) pour appliquer un traitement à l'aide d'une des formules conseillées par le bulletin N° 267.

MONILIA DE L'ABRICOTIER: A la suite des pluies répétées, un nouveau traitement est nécessaire pour assurer la protection; utiliser un fongicide de synthèse (Captane, Thirame, Zinèbe, Zirame) ou un soufre micronisé.

DIDYMELLA SUR FRAMBOISIER (Hte Savoie principalement): Cette maladie qui se traduit sur les rameaux par de vastes zones brunes puis blanchâtres à la suite du décollement de l'écorce cause depuis quelques années une mortalité massive des rameaux fructifères avant la maturité du fruit.

Une première mesure de protection très importante et qui n'est en fait qu'une opération normale d'entretien consistera dans la destruction des rameaux de 1958, au moins ceux qui portent des taches de la maladie.

Cette opération devra viser également les pousses atteintes d'anthracnose (pustules chancreuses sur rameaux, atrophie partielle du fruit).

En ce qui concerne Didymella, il n'existe encore aucune garantie quant à l'efficacité des traitements chimiques. Contre l'anthracnose cuivre et captane se sont avérés efficaces au moment de la 2ème floraison.

De toutes façons, contre Didymella et Anthracnose, les traitements doivent être entrepris très tôt, dès le dégagement des premières feuilles (à la date du 7 mars, quelques ascospores étaient déjà mûres), et renouvelés tous les 15 jours suivant la vitesse de croissance et l'importance des pluies, et celà jusqu'à la chute des pétales de 1ère floraison. Mais on ne saurait trop préciser que ces premiers traitements n'ont encore qu'un caractère expérimental sans assurance d'efficacité totale.

CULTURES DIVERSES

MELIGETHE DU COLZA: Surveiller attentivement les cultures lorsque les boutons floraux apparaissent et traiter dès que 4 à 5 insectes sont visibles par pied avec l'un des produits conseillés dans la liste ci-jointe.

CECIDOMYIE DE LA LAVANDE (Drôme): Nous rappelons que le 1er traitement conseillé par le bulletin N° 267 doit être renouvelé en principe au bout de 12 à 15 jours. Toutefois, dans les parcelles où le 1er traitement a été appliqué avant les fortes pluies des 9 et 10 mars, il devra être renouvelé d'urgence et à nouveau entre le 1er et le 4 avril.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD